

Que dois je faire? quels sont les risques?

Par ppmat_old, le 04/09/2007 à 11:18

Bonjour, et merci d'avance pour votre réponse.

Pour faire bref, eu un accident grave de la route, il y a 6 mois, avec un tier qui est décédé à la suite de ses blessures.

toutes les parties ont été entendues, avec des temoins qui ce contre disent et après 6 mois d 'attente, je recois un papier de mon assurance qui m'informe qu'ils ont recu le PV par trans PV et que ma responsabilité est impliqué.

Je n'est recu aucune info de la police , ni d'un juge, mais appris que la parti advesre avait pris un avocat.

Je precise que lors de l'accident il n'y avait pas d alcool, tout etait en regle, sauf probleme avec une rue qui c'est averé etre une priorité.

je bénéficie de part mon assurance d'une aide juridique, mais malgrés mes coups de fil , pas plus d info, il faut attendre...

Que dois je faire, attendre que ca arrive, contacter un avocat, le juge, la police, je suis totalement perdue.

Merci de votre aide

Cordialement.

pp

Par **Adam Kadamon**, le **09/09/2007** à **21:20**

Bonjour,

En l'état attendez de voir si l'affaire va être jugée. Rien ne vous empêche de prendre contact avec un avocat en dehors de l'aide juridique (à vos frais donc). Cette aide ne pourra être

délivré que sur présentation d'une convocation.

Si vraiment l'attente vous est difficile, prenez contact avec M. le Procureur de la République afin de vous enquérir de la suite donnée au dossier.

Cordialement.

Par ppmat_old, le 10/09/2007 à 21:33

Bonjour et merci infiniment pour votre conseil Cordialement

pp